REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET No 78-216 du 25 août 1978

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, de l'intérim du Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat pour compter du 26 août 1978.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT. CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU 1ºOrdonnance nº77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin;
- VU le Décret nº76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret nº 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié:
- VU le Décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 juillet 1978;

DECRETE:

Article 1er. Pour compter du 26 août 1978, le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, assurera l'intérim du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 21- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 août 1978

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations: PR 8 CS 6 CC au PRPB 4 HE MMA 6 autres Ministères 13 SGC 4 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 IPE_DGANG_NESSU 6 IGE et ses sections 4 DCCT_ONEPI_Gde Chanc. 3 JORPB: 1: